

COMMUNE DE SAINT-LAURENT

CONSEIL MUNICIPAL

DU SAMEDI 10 AVRIL 2021

Le dix avril deux mille vingt-et-un, à neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué le 6 avril 2021, s'est réuni à la salle de réunions de Saint-Laurent, sous la présidence de Madame Jocelyne TREVISAN, maire.

PRESENTS : TREVISAN Jocelyne, GHILARDI Stéphanie, HENAFF Ludovic, MINER Bernadette, DELOGE Stéphanie, GODEFROY Fabien, TROUGNAC Marie-Claire, FRAU Emilie, DELMAS Manon, VERZEGNASSI Alain, CLUA Guy, BOUSQUET Thomas.

ABSENTS, EXCUSES : LONDERO Bernard, CUEVAS Patricia, LAFERRIERE Maxime.

POUVOIRS : CUEVAS Patricia à DELOGE Stéphanie ; LAFERRIERE Maxime à CLUA Guy.

Secrétaire de séance : MINER Bernadette.

Le procès-verbal de la séance du 13/02/2021 est approuvé.

Vote des taux d'imposition 2021.

Le conseil municipal vote les taux d'imposition sans augmentation par rapport à 2020 :

- Taxe foncière (bâti) 44.36 %
(dont 27.33 % transféré du département)
- Taxe foncière (non bâti) 87.76 %
- Contribution foncière des entreprises 23.12 %

Changement concernant le taux de taxe foncière sur le bâti, la commune bénéficie du transfert de la part départementale (27.33 %) en compensation de la perte de la taxe d'habitation.

Attribution des subventions 2021.

Le conseil municipal vote les subventions, tableau annexé.

Travaux rénovation réseau éclairage public.

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux de rénovation du réseau éclairage public. Le syndicat Territoire Energie 47 participe à hauteur de 50 % du montant des travaux. L'économie réalisée sur la consommation d'électricité financera le reste à charge pour la commune, soit 4 450.91 € sur 5 exercices.

Renouvellement contrat de travail adjoint technique à temps non complet.

Le conseil municipal décide de renouveler le contrat de travail d'un adjoint technique à temps non complet (20 heures/semaine) pour un poste à l'école et aux espaces verts.

Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet.

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique à temps complet, l'agent sera nommé stagiaire au 01/07/2021.

Adressage : avancement.

Le conseil municipal consulte le plan comportant les nouvelles dénominations. Souhaite ajouter le chemin de Lajus et vérification concernant le lieu-dit « Mouliès ».

Syndicat EAU47 : réhabilitation des postes de refoulement Saint-Laurent/Port-Sainte-Marie.
Madame le Maire fait part du projet à l'étude depuis 2011, consistant à déplacer le poste de relevage situé place du 11 Novembre vers l'esplanade. Travaux prévus en 2021.

Le syndicat EAU47 doit organiser une réunion d'information pour les riverains.

M. Thomas Bousquet suggère de communiquer auprès des habitants afin de les sensibiliser à éviter de jeter des déchets dans les toilettes car cela provoque des gros problèmes et oblige les techniciens à intervenir très souvent.

Mise en place commission pour la mise à jour du Plan communal de Sauvegarde.

Afin de mettre à jour le Plan communal de sauvegarde, un nouveau questionnaire sera établi et distribué à la population par secteur.

Questions diverses.

- Suite à la crue de la Garonne, des dégâts importants ont été constatés sur les parkings ainsi que sur les trottoirs. des devis ont été établis par des entreprises. Un dossier de demande d'aide financière au titre de la dotation de solidarité a été déposé à la Préfecture. Des demandes de subventions seront déposées afin d'envisager la réalisation de ces travaux en 2022.
- Salle de réunions : les travaux s'achèvent, reste la peinture, qui sera effectuée fin avril.
- Maison des associations : les travaux des abords sont en attente.
- Armoire fibre optique : le projet prévu sur parking face à la rue Jean Jaurès n'étant pas réalisable, une autre demande a été déposée pour l'implanter sur le pont.
- Les fossés : beaucoup de fossés ne sont pas entretenus ce qui a contribué à inonder les terres alentour. Il faut vérifier qui en est propriétaire afin de réaliser le curage. Dans tous les cas, c'est le maire qui est responsable.
- Décès de M. Léon RAFFIN : il a légué tous ses biens à la commune.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10 h 21.

Madame le Maire,

Jocelyne TREVISAN.